

ANNEXE II :

Rapport de commencement

- Les participants sont priés de soumettre le Rapport de commencement, incluant les éléments suivants à Mme McGOEY (tbicttp@jica.go.jp) et Mme Naramoto (t.naramoto@ntc-i.co.jp) d'ici le **24 juillet 2015**. (Certains des éléments sont inclus dans le questionnaire que vous devrez présenter avec le formulaire de demande.)
- Le rapport devra être dactylographié **en Anglais ou en Français** sur du papier de format A4 (21 cm x 29,5 cm) en espace simple et avoir un **maximum de 5 pages**.
- Les participants seront priés de faire une présentation (de 10 à 15 minutes) sur le Rapport au Japon. Veuillez préparer du matériel pour votre présentation, comme l'utilisation de Power Point par exemple.
- Nous vous recommandons d'amener avec vous des photographies, des statistiques agricoles et d'autres matériels de référence.
- **A la fin du cours, les participants élaboreront un Plan d'action pour résoudre les difficultés décrites dans le Rapport.**

1. Information de base

Nom	RAFALIMANANA Fanja Oliva
Pays	Madagascar
Organisation	Ministère de l'Agriculture
Position	Directeur du Génie Rural/Point focal CARD

2. Situation actuelle relative à la mise en œuvre des Plans d'action pour l'alignement PDDAA-SNDR dans votre pays, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

Concernant la mise en œuvre de PDDAA, les deux lettres de politique Agriculture-Elevage-Pêche (LPAEP) et Agriculture (LPA) ont été finalisées en juin. Il en est de même de la structure programmatique qui arrête les projets-programmes du secteur agricole. Une version provisoire du Plan National d'Investissements Agriculture-Elevage-Pêche (PNIAEP) est à soumettre incessamment à l'approbation de l'équipe-pays.

Concernant la mise en œuvre de la SNDR, deux stratégies de sous-secteurs ont été finalisées :

- *la Stratégie Nationale de la Mécanisation Rizicole (SNMR)*
- *la Stratégie Nationale des Semences Rizicoles (SNSR)*

Partant du constat que les objectifs chiffrés dans le document SNDR élaboré en 2009, avant la crise politique à Madagascar, ne sont plus d'actualité, un processus

d'actualisation du document de SNDR a été enclenché avec :

- *le renouvellement des membres du Task Force*
- *les grandes lignes des stratégies pour les sous-secteurs (finances rurales, commercialisation, vulgarisation, engrais) ont été actualisées*
- *les objectifs fixés dans le SNDR ont été alignés avec le PNIAEP*

Ainsi, les évènements et activités concrètes en relation avec l'alignement du PDDAA et de la SNDR à Madagascar sont repris dans le tableau ci-dessous :

Activités principales	Responsabilité	Situation
1. Communication avec les autres Ministères et tous les acteurs clés		
Assurer le secrétariat et la diffusion des documents de travail issus des réunions régulières PSAEP-SNDR avec l'ensemble des acteurs-clés	Point focal SNDR et Chef SIC/Minagri	Réalisé
Assurer un suivi rigoureux des résolutions des réunions régulières	Les deux points focaux et noyau central CAADP	Réalisé
Réaliser de larges communications conjointes (PSAEP-SNDR) pour le grand public	Chef SIC Les deux points focaux	Continu
Réaliser une communication au niveau du Conseil de Gouvernement	SG Task Force	SNMR validé en conseil de Gouvernement Continu
2. Arrangement institutionnel		
Mettre à jour la composition et les TdR des membres des deux task force sur la base	SG 2 task force	Réalisé

d'une analyse institutionnelle		
Etablir et renforcer de manière formelle le lien institutionnel entre l'équipe PSAEP et l'équipe SNDR	Les deux points focaux Noyau central CAADP	Note interne
Renforcer les rôles de supervision/suivi par la structure PSAEP dans la mise en œuvre du SNDR	Les deux task force UPDR	Continu
Finaliser la mise en place de l'office du riz et l'opérationnaliser	Task Force	Opérationnalisation en cours
3. Harmonisation		
S'assurer de l'intégration des axes prioritaires du SNDR dans les priorités du PNIA	Les deux task forces Le Comité de lecture	Réalisé
Aligner les échéances de la SNDR à celui du PSAEP	Les deux task forces	Principe acquis Alignement en cours
Procéder à des réunions régulières sur l'harmonisation entre le PSAEP et le SNDR	Les deux task forces	Continu
4. Mobilisation des ressources		
Mettre à jour et diffuser les notes conceptuelles en cohérence avec les stratégies pays des PTF	Task Force SNDR	Les CN sont élaborés avec les stratégies pays des PTF
Coordonner les actions	Champions	Continu

(PSAEP-SNDR) pour la mobilisation de financement	Décideurs avec l'appui de la task force	
Solliciter le Secrétariat de la CARD avant le Business meeting	Task force Champions	A faire
5. Mise en œuvre, coordination, suivi évaluation		
Finaliser le PNIA	Les deux task force	Prévu début juillet
Aligner le Plan National d'Appui à la Production Rizicole (PNAPR) en élaboration avec le PNIA	Task force	A faire après révision de la SNDR
Coordonner les revues périodiques du PSAEP et du SNDR et assurer leur cohérence	Les deux task forces Champions	Continu
Harmoniser les indicateurs du système de SE dans le PSAEP et le SNDR	Task force DSAPSE	A faire

La liste du ou des département(s), institut(s) et/ou entité(s) partenaire(s) pour la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'alignement du PDDAA et de la SNDR :

Institut de Recherche : FOFIFA

Opérateurs privés

Organisations paysannes et chambre d'agriculture : FIFATA, Réseau Soa, ...

Organisation non gouvernementale d'appui (encadrement) : Aga Khan, GSDM,...

Les bailleurs de fonds

Expériences réussies (bonnes pratiques) dans la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'alignement du PDDAA et de la SNDR.

Le périmètre PC23 de la région de l'Alaoira Mangoro compte parmi les périmètres rizicoles les plus performants dans le classement du CARD.

3. Obligations de votre organisation ou département et pour vous-même

- (1) Obligations de votre organisation portant sur le processus d'alignement entre le PDDAA et la SNDR.

Le PSAEP/PDDA du Ministère de l'Agriculture tient compte de toutes les stratégies existantes dont la SNDR – SNMR - SNSR

- (2) Obligations de votre département portant sur le processus d'alignement entre le PDDAA et la SNDR.

Participation active dans les working group que ce soit dans le cadre de l'élaboration du PNIAEP (processus PDDAA) ou la mise à jour de la SNDR dans un souci d'harmonisation des plans d'action et des objectifs.

4. Difficultés rencontrées par le secteur du riz en général

- (1) Difficultés rencontrées par le secteur du riz des pays des participants

Dans la phase production

Faible rendement moyen au niveau national

Prix élevé des semences de qualité

Problème organisationnel autour de la gestion de l'eau

Opération de maintenance et d'entretien non effective

Faible mécanisation

Perte post-récolte assez élevée

Dans la phase commercialisation

Existence de beaucoup de zones productrices de riz enclavées : difficulté d'écoulement des produits

Fluctuation du prix du riz tout au long de l'année (prix bas à la récolte)

- (2) Listage des mesures qui ont été déjà prises pour résoudre les difficultés énumérées ci-dessus et leurs résultats

Dans la phase production

Appui limité en engrais et semences pour les victimes des cyclones et inondations : cet appui est cependant ponctuel

Pour les problèmes liés à la gestion de l'eau, nous avons introduit dans les projets d'infrastructures hydroagricoles un accompagnement des Associations des Usagers de l'Eau par des professionnels pour les sensibiliser sur la nécessité des travaux d'entretien à travers des contributions financières et des mobilisations physiques.

Nous avons également une nouvelle loi sur la Remise en Etat, l'Entretien, la Gestion, l'Entretien, la Préservation et la Police des Réseaux Hydroagricoles (loi 2014-042 du 9 janvier 2015).

Opération d'acquisition de matériels agricoles qui servent de démonstration et opération de labour ponctuel dans les zones d'extension agricoles.

Dans la phase commercialisation

Le désenclavement nécessite l'intervention d'autres départements ministériels

Concernant la fluctuation du prix du riz, les projets du Ministère de l'Agriculture mettent en place des greniers communautaires villageois ainsi que des magasins de stockage en collaboration avec des institutions de microfinances pour que producteurs ne soient pas obligés de vendre les produits dès la récolte.

(3) Votre plan actuel pour définir comment vous abordez les difficultés mentionnées ci-dessus

Les mesures prises, d'une manière générale, restent ponctuelles. Les moyens matériels et les ressources humaines sont insuffisants pour une application au niveau national de ces mesures.

(4) Vos attentes de la formation en matière de l'apprentissage de la manière à aborder ces difficultés

Les expériences du Japon ainsi que des autres pays membres sont importantes pour voir ce qui peut être transposé dans le contexte malgache.

5. Défis dans l'application SNDR

(1) Défis d'un point de vue de la mise en œuvre de processus SNDR (par exemple problèmes institutionnels, la capacité)

Plusieurs défis existent dans la mise à jour et l'application de la SNDR.

Le manque de données de base récentes officielles (superficies à bonne maîtrise d'eau, superficie des cultures pluviales, etc.)

L'implication effective des autres départements ministériels (sur les questions de fiscalité, de financement, ...)

Une législation caduque ou inexistante favorisant l'anarchie, notamment dans le domaine de la mécanisation (mauvaise qualité des matières premières utilisées, des matériels agricoles importés)

(2) Contexte des défis mentionnés ci-dessus

L'ajustement structurel des années 90 a forcé l'Etat à se désengager des secteurs productifs alors qu'aucune mesure d'accompagnement n'a été prise pour la pérennisation des acquis.

Concernant la mécanisation, le centre de certification existant a dû fermer ses portes sans qu'une autre structure privée n'ait pris la relève, d'où l'introduction massive de matériels de mauvaise qualité qui déçoivent les producteurs.

(3) Votre idée expérimentale pour surmonter les défis mentionnés ci-dessus ou pour améliorer la situation actuelle

D'une manière générale, la mise en place de projets tels que définis dans les

notes conceptuelles des différentes stratégies issues de la SNDR résoudrait en grande partie ces défis.

- (4) Comment l'alignement de la CARD-PDDAA peut contribuer à la mise en œuvre de processus CARD/SNDR dans votre pays

Dans ce contexte, l'alignement CARD-PDDAA est la suite logique pour unir les forces dans le but d'atteindre un objectif commun, le doublement de la production en 2020.

- (5) Votre attente de la formation vis à vis des défis

La formation sera une occasion d'apprendre ce qui a été fait dans les autres pays et que nous pourrions appliquer pour gagner du temps.

6. Difficultés de promouvoir l'alignement entre le PDDAA et le processus CARD/ SNDR

- (1) Dressez une liste des difficultés dans la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'alignement entre le PDDAA et le processus CARD/ SNDR (par ex. : cadre institutionnel inapproprié, manque de capacités, manque de soutien politique, responsabilités mal définies, absence de prise de conscience.)

Activités principales	Responsabilité	Situation
4. Mobilisation des ressources		
Mettre à jour et diffuser les notes conceptuelles en cohérence avec les stratégies pays des PTF	Task Force SNDR	Les CN sont élaborés avec les stratégies pays des PTF
Mobilisation des ressources pour financer les notes conceptuelles élaborées		
5. Mise en œuvre, coordination, suivi évaluation		
Harmoniser les indicateurs du système de SE dans le PSAEP et le SNDR	Task force DSAPSE	A faire

Le problème d'ordre pratique réside même dans la fiabilité des données qui vont servir de baseline.

(2) Dressez une liste des mesures qui ont déjà été prises pour affronter les difficultés indiquées dans la liste ci-dessus et leurs résultats.

Les éléments de concept note qui peuvent être intégrés dans les projets de développement sont insérés dans un but de contribuer à la mise en œuvre de la SNDR.

(3) Dressez une liste des mesures que vous prévoyez de prendre (en ce moment) pour affronter les difficultés indiquées dans la liste ci-dessus.

(4) Dressez une liste des mesures que les membres du Secrétariat CARD ainsi que du Comité de pilotage CARD pourraient prendre pour affronter les difficultés indiquées dans la liste.

Le CARD devrait apporter son soutien dans le lobbying auprès des bailleurs pour le financement des projets et la mise en œuvre de la SNDR. Les membres du Comité de pilotage du CARD devraient partager et sensibiliser leur représentant au niveau du pays sur cette initiative afin que le financement de la SNDR soit facilité.

ANNEXE III :

Rapport de programme préparatoire

Après visualisation du séminaire vidéo sur « Planification du développement des infrastructures de production de riz », il ressort que les facteurs clés pour le développement de la culture du riz sont :

- le cadre juridique
- les conditions naturelles
- Les aspects économique, social et environnemental.

Parmi les conditions naturelles, notons :

- La température qui n'est pas un caractère limitatif, néanmoins, l'aspect technique du maintien de l'eau profonde dans les rizières nécessite d'être mieux expliqué pendant la formation.
- Les ressources en eau qui présentent un caractère limitatif
- L'état du sol notamment la nécessité d'apport de certains minéraux dont le phosphate. A Madagascar, les techniciens sont conscients de cette carence mais le coût limite l'accès des petits producteurs aux engrais minéraux.
- Les formes de la terre ; les bas-fonds sont plus favorables à la riziculture irriguée.

L'expérience du Japon est fascinante surtout en terme d'organisation autour de la production de riz. Nos problèmes à Madagascar résident dans la faiblesse du système autour de la gestion de l'eau : recouvrement faible des frais d'entretien, non-respect des tours d'eau, etc.

Aussi voudrions-nous avoir de plus amples détails sur les points clés du Land Improvement Law, son articulation avec les LID.

Comment concrètement se fait le soutien de la loi aux LID ?

Comment se manifeste la gestion de l'Etat pour les projets de plus de 3000 ha (recours à des prestataires de service, fonctionnaires affectés au projet, ou autres ...)

Dans le système de partage de coût, la part des bénéficiaires est-elle versée dans les caisses de l'Etat ou y-a-t-il un partage de part à payer d'un service donné ?

Mieux expliquer les méthodes de planification (ascendante, descendante).

La réponse à ces questions ouvre des pistes pour l'adaptation et la capitalisation des expériences japonaises dans le développement de la riziculture à Madagascar.